

DRANCY S'ENGAGE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ !



Drancy s'engage au service de la biodiversité !

1^{ère} action concrète : 2000 nichoirs distribués aux habitants

Le samedi 26 septembre, Drancy a signé une convention avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). L'objectif : formaliser l'engagement de la Ville en faveur de la sauvegarde et de la valorisation de son patrimoine naturel pour une durée de quatre ans. Une première action concrète : lancement de l'opération « 2000 nichoirs » pour permettre aux Drancéens de devenir des acteurs de la préservation de la biodiversité.

Une convention entre la ville et la LPO pour quoi faire ?

Trois premières grandes actions vont résulter de cette convention :

- La LPO s'engage à établir le diagnostic de la biodiversité de la commune.
- Elle propose également des stands de sensibilisation sur le programme Refuge. Un premier stand a été mis en place le 26 septembre, lors de l'événement de la Saint-Fiacre. Une équipe LPO était présente pour sensibiliser les Drancéens à la protection de la biodiversité et plus particulièrement au programme Refuge LPO et évidemment répondre à toutes les questions.
- Enfin, la Mairie de Drancy prévoit l'opération « 2 000 nichoirs » ! Ces derniers seront distribués aux Drancéens (un par famille) qui en feront la demande sur inscription auprès du service Développement Durable via le site Internet de la ville. La LPO proposera aux Drancéens de les accompagner activement en les conseillant dans l'installation et en les aidant à identifier les espèces qui occuperont ces nichoirs.

Quel est l'objectif de la distribution de nichoirs ?

Les principales espèces à Drancy sont les oiseaux de jardin comme la mésange, le pinson, le bouvreuil, etc. mais des perruches à collier, espèces protégées, sont aussi observées.

En milieu urbain, les oiseaux perdent parfois leur habitat. La distribution de nichoirs va donc permettre de redonner un habitat aux oiseaux, améliorer leur installation et surtout les protéger. Ainsi, la municipalité souhaite favoriser le retour de certaines espèces comme les moineaux ou les hirondelles de moins en moins visible en Ile-de-France.

Avec cette opération « 2 000 nichoirs », l'objectif est que chacun puisse s'investir et se sentir concerné.

À Drancy, la volonté existe de préserver la biodiversité et de valoriser les espaces naturels. La ville a déjà bien avancé par ailleurs pour la préservation des abeilles.

Demandez votre nichoir

Les inscriptions se font sur le site de la ville, Drancy.fr

- Une première salve de distribution de 1000 nichoirs, à destination des habitants possédant un jardin, aura lieu début novembre.
- Les 1000 nichoirs restants seront quant à eux distribués au printemps prochain aux Drancéens qui en feront la demande, qu'ils disposent ou non d'un jardin.

Annexe

Des nichoirs pour les oiseaux

Les cavités naturelles utilisées par les oiseaux (vieux murs de pierre, arbres creux) se font de plus en plus rares du fait de l'artificialisation des milieux naturels.

Mettre en place un nichoir permet d'aider les oiseaux cavicoles en remplaçant les sites de nidification naturels.

Vous pouvez installer votre nichoir dès l'automne et ce, jusqu'au mois de février. Certaines espèces cherchent très tôt l'emplacement idéal.

- Si possible, orientez vos nichoirs au sud, sud-est.
- Prenez garde à ne pas blesser l'arbre support du nichoir en évitant les clous et en plaçant 2 cales de bois entre le fil de fer servant à tenir le nichoir contre l'arbre de manière à ne pas entailler le tronc.



- Laissez plusieurs dizaines de mètres entre les nichoirs (excepté pour les espèces vivant en colonie comme les moineaux).
- Pensez aux chats : ne pas utiliser de branche comme support, placer le nichoir au moins à 2 mètres du sol.



- Nettoyer (videz et brossez) les nichoirs une fois par an, au début de l'automne.
- Il ne faut pas traiter le bois, car les produits sont toxiques pour les oiseaux. Vous pouvez cependant protéger le bois de l'humidité en ajoutant de l'huile de lin sur les parties extérieures et de l'essence de thym comme antiparasitaire pour l'intérieur.



Le trou d'envol de 28 mm pour les plus petites espèces de mésanges comme la bleue, huppée, noire et nonnette.

Le trou d'envol de 32 mm pour les oiseaux de taille moyenne : mésange charbonnière, sittelle torchepot, moineau friquet et moineau domestique.

Le nichoir semi-ouvert pour les oiseaux semi-cavernicoles comme le rougegorge familier, la bergeronnette grise, le gobemouche gris ou le rougequeue noir.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ ÎLE-DE-FRANCE

Les mangeoires pour les oiseaux

Donner de la nourriture aux oiseaux en hiver permet une meilleure survie et une amélioration de la condition physique. C'est aussi l'occasion d'observer des espèces qui, le reste de l'année, ne s'approchent pas des maisons ou sont discrètes. Mais lorsque le printemps arrive, il convient d'arrêter le nourrissage aux mangeoires car le « bénéfice risque » s'inverse (prédateurs, dépendance, régime alimentaire...).

Voici quelques conseils pour que le nourrissage se passe au mieux :

- Les aliments riches en graisse sont à privilégier : graines, graisse végétale, pour les mésanges; fruits (pommes) pour les merles et les grives. Dans tous les cas, évitez le pain et les aliments salés !
- En cas de gel, pensez aussi à donner de l'eau dans des récipients peu profonds.
- Pensez aussi à nettoyer régulièrement la mangeoire pour éviter la transmission de maladies aux oiseaux.



- Pensez également aux prédateurs en rendant votre mangeoire inaccessible aux chats !
- Ne commencez à nourrir qu'à partir des premières gelées, et ce pendant tout l'hiver. Dès l'arrivée des beaux jours, diminuez petit à petit les doses pour enfin arrêter le nourrissage. Vous pourrez continuer votre action de différentes manières : par exemple en arrêtant l'utilisation d'insecticides et de désherbants dans votre jardin, les mésanges se régaleront des insectes !

Attention, l'article L. 1311-2 du Code de la santé publique stipule qu'« il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels ». Le nourrissage dans les lieux publics peut générer de nombreux problèmes.

Refuge LPO

Dans un parc, un jardin, sur un balcon, à votre porte, que ce soit à la ville ou à la campagne, la nature peut se révéler extraordinairement riche et variée.

Les Refuges LPO vous accompagnent pour agir en faveur de la nature et enrayer la perte de cette biodiversité par des gestes simples et un peu de bon sens.

N'oublions pas toutefois que si la pose de nichoirs est une aide qui reste la bienvenue pour nombre d'espèces cavernicoles ou semi-cavernicoles, notre tâche doit également être poursuivie en faveur de la conservation et de l'aménagement d'habitats naturels variés. Il est également tout à fait possible à l'échelle individuelle de recréer des zones favorables aux oiseaux en favorisant les espèces autochtones, la diversification des essences, la conservation des vieux arbres et des bosquets foisonnants, la création de mares, ou en programmant vos tailles d'arbres et d'arbustes en automne/hiver.

Plus d'information sur l'inscription au programme Refuge LPO:

<https://www.lpo.fr/refuges-particuliers/mode-emploi-et-inscription>



Crédits photos / dessins : Cécile Rousse / Refuge LPO / LPO Île-de-France



AGIR pour la BIODIVERSITÉ ÎLE-DE-FRANCE

Contact presse

axelle-defontgalland@drancy.fr - 06 70 15 96 62

Service communication - Mairie de Drancy